

## Lettre mensuelle d'actualité européenne

L'actualité européenne est présentée tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois à la Maison de l'Europe et des Européens de Lyon/Rhône-Alpes ;  
Ponctuellement, au Comité de jumelage de la Ville de Vienne (38) ainsi qu'aux Maisons de l'Europe à Valence (26) et Bourg-en-Bresse (01).

**Edito : les vrais patriotes sont européens !**

**Au sommaire :**

### **L'Europe en bref**

- *Aérospatiale et aéronautique*
- *Un parquet européen*
- *Protectionnisme, développement industriel et concurrence : une difficile équation*
- *L'extrême-droite européenne financée par la Parlement européen*
- *Travailleurs détachés : la solution n'est pas de les interdire*
- *La PAC s'invite dans la campagne de l'élection présidentielle*

### **Chez nos partenaires**

- *Allemagne : l'extrême droite durcit sa ligne*
- *Grèce : nouvel accord avec ses créanciers*
- *Hongrie : l'intolérable attitude d'ORBAN*
- *Italie : RENZI à l'assaut du pouvoir*

### **BREXIT : un Royaume désuni face à une Union plus unie**

## Edito : les vrais patriotes sont européens

Le mois d'avril a été marqué par de nouveaux attentats en Suède, en France et en Egypte. Ce dernier pays n'est pas européen, alors pourquoi le citer ? Pour la simple raison que l'on ne peut faire de distinction entre les victimes du fanatisme derrière lequel se cachent des criminels. C'est donc à ces victimes et à leurs proches que je pense d'abord et pour qui j'ai aujourd'hui une pensée émue.

La caractéristique des ces divers attentats est qu'ils furent commis, tous, par des ressortissants suédois, français et égyptiens. Alors quand on entend dire qu'il suffit de fermer les frontières pour se protéger, cela est un mensonge éhonté. La lutte contre le terrorisme passe par plus de coopération, voire de fusion entre les services de renseignements, ceux de la police et ceux de la justice. Je le dis souvent et le réaffirme ici, la fermeture des frontières ne gênera que les honnêtes gens ; les malfrats et les criminels passeront toujours !

Les élections en France ont suscité beaucoup de commentaires dans nombre de pays, bien au-delà de l'Union européenne. Les résultats du premier tour ne sont pas de nature à rassurer nos partenaires, même s'ils ont, majoritairement, apprécié que M MACRON soit en tête. En Allemagne, les commentateurs considèrent le danger écarté. Cependant, ils soulignent la tâche immense qui attend le nouveau président qui ne doit pas retomber dans les travers des anciens gouvernants. Il lui faudra assumer la rupture qu'il a annoncée, d'abord par sa candidature, ensuite par sa campagne et les discours tenus. Thomas SCHMID de Die Welt n'hésite pas à comparer Emmanuel MACRON à Barak OBAMA.

Au Liban, l'Orient du jour considère que les Français ont clairement indiqué qu'ils ne souhaitent pas changer d'air, mais changer d'ère. Très confiant également dans la victoire de M MACRON, le journaliste écrit : « les Français ont montré qu'ils n'étaient ni des Américains ni des Britanniques. Ils ne sont pas uniquement râleurs et colériques, scotchés sur leur nombril, gentiment ou pas, racistes. Les Français sont rationnels. Les Français sont inventifs. Les français sont, aussi, des pionniers. »

En Suisse, en Belgique, à Singapour et en Pologne, les commentateurs sont moins confiants. Ils considèrent que la base de M MACRON est moins solide que celle de son adversaire et qu'une partie de l'électorat de M FILLON, comme celui de M MELANCHON pourraient se laisser tenter par le vote front national.

Aux États-Unis, le New York Times met en garde Emmanuel MACRON contre le risque d'arrogance et souligne qu'il ne s'agit pas d'attendre que son adversaire perde ; il lui faut avant tout gagner. Roger COHEN qui signe cet article dit : « L'union européenne peut survivre à un BREXIT, elle ne résisterait pas à un FREXIT. » Quant au quotidien espagnol El Mundo, il s'interroge sur la capacité d'Emmanuel MACRON à : « transmettre son enthousiasme réformiste, européiste et vital à tous ces Français qui pensent que le monde est contre eux et que la France est sur le déclin. »

Au Royaume-Uni, la presse fait entendre une voix différente. La nouvelle d'un possible échec de la candidate frontiste est mal vécue. Le GUARDIAN dit que l'élection d'Emmanuel MACRON serait une triste nouvelle pour le gouvernement britannique ; the Spectator affirme que M MACRON s'il parle correctement l'Anglais n'est pas un ami ; bien d'autres journaux sont dans cette même veine de commentaires peu élogieux envers ce potentiel futur président français. Seul le Financial Times atténue le propos considérant que dès l'instant où le candidat n'aura plus à affronter le Front national, il se sentira plus à l'aise à l'idée d'être accommodant avec les Britanniques, maintien de liens diplomatiques et sécuritaires face au terrorisme oblige.

Il y aurait encore beaucoup à évoquer tant la presse étrangère suit avec passion et curiosité ces élections, dont tous les commentateurs s'entendent pour dire qu'elle est un tourment pour la France.

Toute cette campagne, de la part de la plupart des candidats, s'est faite sur la préférence française, sur le repli sur soi, sur le rejet de l'autre et sur le protectionnisme, comme si ce dernier pouvait être une solution au problème du chômage alors qu'un emploi sur trois dans le privé dépend des exportations !

Seuls MM MACRON, HAMON et, dans une moindre mesure, M FILLON ont soutenu la nécessaire ouverture de la France sur le monde et son indispensable ancrage dans l'Union européenne. Toutes les affirmations du repli sur soi l'ont été au nom du patriotisme. C'est la plus grande ânerie que l'on puisse entendre ; c'est la plus grande des mystifications. Un patriote c'est quelqu'un qui aime son pays jusqu'à y sacrifier sa vie. Les commémorations du 30 avril en mémoire des 5 millions de morts en déportation, dont nombre de patriotes, interdisent à une formation comme le Front national de se dire patriote, elle, l'héritière du régime de Vichy.

Pour son épanouissement, pour la prospérité de ses habitants, pour la sécurité de tous ses résidents, pour le développement de son économie et pour garantir son identité républicaine et sa culture, la France doit être parmi les premières en Europe, elle qui ne peut plus l'être dans le monde. C'est pourquoi j'ai la conviction profonde qu'être Patriote en ce siècle, c'est d'abord être européen !



## L'Europe en Bref :

**Aérospatiale et aéronautique.** Le 6 mars, un nouveau satellite a été envoyé dans l'espace pour compléter le **programme COPERNICUS**. Ce système de surveillance de la planète est indispensable à l'observation de l'évolution du climat, de la faune, de la flore et des mers. Tous les 5 jours, la surface de la terre est survolée et, les données recueillies sont analysées, y compris par les Américains avec qui nous partageons les images produites.

Ce satellite est fabriqué en Allemagne par Airbus ; l'instrument d'optique qui permet de photographier 290 km de bande de terre en une seule prise est fabriqué à Toulouse.

Dans ce domaine, c'est l'Europe de l'excellence. Que deviendraient de tels programmes si nous quittions l'Union ? Combien d'emplois seraient délocalisés, donc perdus ?

La fusée américaine **SPACE X** a, pour la première fois était lancée avec une partie récupérée sur la dernière utilisée. Le coût est d'environ 30% moins élevé que celui d'Ariane. Sévère concurrent donc que cette fusée. La **nouvelle version d'Ariane 5** est moins coûteuse, mais ne rivalise pas avec le lanceur américain. Son avantage reste cependant sa fiabilité. En février, elle réussissait son 77<sup>e</sup> lancement d'affilé.

**Ariane 6** fait le pari d'une fusée plus fiable encore au coût capable de concurrencer les Américains, demain les Asiatiques. Les moteurs et l'étage principal seront fabriqués et assemblés dans une usine en construction aux Mureaux dans les Yvelines, l'étage supérieur l'étant à Brême en Allemagne. Chargés sur une barge jusqu'au Havre, les éléments de la fusée seront ensuite acheminés en Guyane par bateaux. 50 sociétés et 4 000 personnes sont impliquées dans cette réalisation.

Autre défi pour l'aéronautique européenne, c'est le lancement d'un **nouveau BOEING 737** pour concurrencer l'**AIRBUS 321**. Ces appareils représentent le marché des 200/250 places dont les besoins, dans les 20 prochaines années, sont évalués à plus de 28 000 avions. AIRBUS reste en tête aujourd'hui dans ce segment avec l'enregistrement de 1388 commandes contre 425 à BOEING, mais le jeu va devenir serré avec un B737 présentant les mêmes caractéristiques que l'A321.

Un **parquet européen**. Il était très attendu, mais certain l'aurait souhaité avec des compétences beaucoup plus larges. Créé lors du Conseil européen du 9 mars entre 17 pays, sa mission sera essentiellement de lutter contre la fraude fiscale qui est estimée chaque année à quelque 50 milliards d'€ pour les budgets nationaux. Doter d'un procureur et de deux adjoints, ce parquet travaillera en étroite collaboration avec tous les services concernés des pays parties prenantes à l'accord. Les Ministres de la Justice réunis en Conseil de l'Union au mois de juin devraient rendre ce parquet opérationnel.

**Protectionnisme, développement industriel et concurrence : une équation difficile.** Dans les années 1980, l'Union européenne s'est dotée d'une politique de concurrence qui, dans le cadre du marché unique, devait empêcher que se constituent des monopoles. Cette politique a été efficace. Les consommateurs lui doivent une baisse des prix ; les contribuables moins d'aides d'États aux entreprises.

Cette politique est-elle toujours adaptée à un marché qui n'est plus seulement intérieur, mais mondialisé ? C'est la question que se posent aujourd'hui les États membres de l'Union et les Institutions. Les déclencheurs de ce questionnement sont d'une part l'arrivée de Donald TRUMP aux États-Unis et, d'autre part le plan « Made in China 2025 ». Pour les États-Unis la politique de soutien aux entreprises par la baisse des impôts a dopé certaines firmes qui tentent de s'approprier des industries européennes florissantes. Ainsi cette tentative des rachats hostiles des Néerlandais Akzo Nobel pour 21 milliards d'euros, propriétaire de la marque des peintures DULUX, et UNILEVER pour 134 milliards d'euros. Si ces deux tentatives ont échoué, elles ne sont pas isolées. Les pays membres de l'Union établissent des règles protectionnistes pour les Chinois qui ont décidé que 70% de leur marché serait, en 2025, national.

Pour cela, le besoin est grand d'acquérir les technologies qui leur manquent, de percer sur les marchés occidentaux et de diversifier l'emploi de leur capitaux.

Mais, la réciproque est-elle vraie ? Les entreprises européennes peuvent-elles accéder de la même manière aux marchés américains et chinois ? La réponse est non. Pour pallier à une concurrence mondiale de plus en plus offensive, les Européens doivent se doter de géants capables de rivaliser avec leurs concurrents sur la scène mondiale. Le rachat d'OPEL par PSA ou des chantiers navals de Saint-Nazaire par l'italien FINCANTIERI vont dans le bon sens, mais restent encore trop contraints par une politique de concurrence qui n'est plus adaptée.

Les ministres allemand, italien et français ont pris l'initiative, au mois de février, de lancer cette réflexion en demandant à ce que l'Union européenne s'arme pour défendre ses entreprises, notamment vis-à-vis de pays qui n'offriraient pas la même réciprocité ; l'Amérique et la Chine sont clairement désignées.

Mais cette réflexion ne va pas de soi. D'abord parce que l'Europe de l'Ouest n'a pas les mêmes intérêts que l'Europe centrale ; ensuite parce qu'entre eux, les pays industriels ont du mal à s'entendre sur les rachats ou fusions d'entreprises nationales. Il faudra bien pourtant dépasser ces réflexes nationaux si l'on veut que demain, nos entreprises ne deviennent pas américaines ou chinoises !

**L'extrême droite européenne financée par le Parlement européen.** Selon une enquête du journal « Le Monde » (N° des 26/27 février), six partis d'extrême droite touchent en 2017, **7 millions d'euros** du Parlement européen. La répartition est la suivante :

Partis	Montants perçus	Fondations et partis affiliés	Montants perçus	Totaux
Mouvement pour une Europe des Nations et des Libertés	1,70	<b>Fondations pour une Europe de nations et libertés</b> (FN, ligue du Nord, FPÖ, AfD, Vlaams Belang)	1,01	2,71
Alliance pour la démocratie en Europe	1,10	<b>Institut pour la démocratie directe Europe</b> (UKIP et debout la France)	0,67	1,77
Alliance européenne mouvements nationaux	0,42	<b>Identités et traditions</b> (Jobbik, mouvement social flamme tricolore)	0,26	0,68
Alliance européenne Pour la liberté	0,42	<b>Fondation européenne pour la liberté</b> (alliance hétéroclite)	0,26	0,68
Alliance pour la paix et la liberté	0,42	<b>Europa Terra Nostra</b> (NPD, Aube dorée, néo-nazis suédois, identitaires français, néo-nazis slovaques)	0,26	0,68
Coalition pour la vie et la famille	0,30	<b>Fondation Pegasus</b> (Civitas, organisation catholique traditionaliste France)	0,19	0,49
<b>Totaux</b>	<b>4,36</b>		<b>2,65</b>	<b>7,01</b>

A cette manne s'ajoute, pour les partis qui disposent d'un groupe au PE, des frais de fonctionnement qui, pour le groupe que préside Marine Le PEN, représentent 8 millions d'€ soit : 3,2 millions pour les frais de fonctionnement et 4, 8 millions pour les salaires de 69 agents temporaires qui viennent en plus des assistants parlementaires. Si l'on totalise, en tenant compte aussi des indemnités et frais financiers perçus par chacun des 22 députés FN, c'est près de **20 millions d'euros de financement que perçoit le Front national**. Il est clair que cela est un scandale car le financement des partis européens se fait



sur la base du respect des valeurs de l'Union. En quoi ces valeurs sont portées par des néo-nazis, des partis anti-immigrés et anti Europe ? Quand on mesure les difficultés que rencontrent, sur le terrain, les associations qui défendent la construction européenne, il est à se demander s'il est bien utile qu'elles dépensent tant d'énergie pour contrer des « démolisseurs d'Europe » qui disposent de tant de moyens financiers ? Comment rivaliser ?

**Travailleurs détachés : la solution n'est pas de les interdire.** Cette thématique a beaucoup servi à nombre de candidats qui, visiblement, n'en connaissaient guère les réalités. La question fut donc débattue comme si la France était la seule à accueillir de tels travailleurs et sans tenir compte que des Français aussi utilisaient cette disposition.

Revenons aux fondamentaux. La libre circulation des personnes est l'un des quatre principes fondamentaux qui régissent le fonctionnement du Marché intérieur de l'Union européenne. Cela signifie qu'un travailleur peut se déplacer sur tout le territoire de l'Union pour exercer son activité, dans les conditions du pays d'accueil. Par ailleurs, une entreprise qui obtient un marché peut le réaliser avec le personnel de son propre pays. Pour cela, elle doit respecter les lois nationales du pays où elle se rend, sauf en ce qui concerne les charges sociales qui restent celles du pays d'origine puisque le travailleur détaché ne bénéficie pas des prestations sociales et des soins du pays d'accueil. Cette règle ayant été largement détournée par des entreprises, l'Union a adopté une directive en 1996 pour encadrer les mauvaises pratiques, directive renforcée par un socle de droits fondamentaux qui impose pour tous : SMIC, temps de travail, repos, congés annuels et treizième mois. Considérant en France le pacte de responsabilité et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi qui réduit à presque zéro les charges sur le SMIC, le dumping social n'est pas vraiment avéré.

Le problème majeur est celui de la fraude. Elle n'est pas nouvelle et les entrepreneurs indélicats n'ont pas attendu l'Europe pour la pratiquer. C'est cela qui est la plaie de cette libre circulation. La directive est en cours de révision, mais les États sont très divisés sur son évolution. De nombreux contrôles ont été diligentés depuis 2015, mais les moyens humains ne sont pas à la hauteur de la tâche et les amendes ne sont pas dissuasives.

Une récente étude du Trésor en France montre qu'en 2015 le nombre de travailleurs détachés représentait 286 000 salariés ; que le temps de présence était en moyenne de quatre mois et demi et que cela représentait l'équivalent temps plein de 40 000 emplois sur 18 millions d'actifs (0,22%). Ces emplois sont essentiellement pourvus dans le bâtiment et le transport, secteurs en déficit de main d'œuvre, malgré 5 millions de chômeurs.

Il faut encore noter que 120 000 Français travaillent en détachement dans des pays européens. Si demain nous bloquons l'accueil de travailleurs détachés sur notre territoire, il y a fort à parier que la réciproque sera vraie. Il en va de même pour la clause dite « Molière » que certains voudraient appliquer pour des raisons de sécurité sur les chantiers. S'il s'agissait vraiment de se préoccuper de la sécurité des gens, cela serait louable. La vérité, c'est qu'il s'agit d'un moyen détourné de s'opposer à la règle du détachement. Là encore, attention aux mesures de rétorsion !

La directive doit être modifiée, mais aussi équitable qu'elle soit pour les salariés, ne doutons pas des détournements qui en seront faits. C'est le contrôle et la responsabilité personnelle des employeurs et de leurs cadres qu'il faut renforcer.

**La politique agricole commune s'invite dans la campagne de l'élection présidentielle.** Les agriculteurs semblent plus favorables à la candidate du Front national qui veut « franciser » les aides agricoles. Cela est-il possible ? Non bien sûr, car il faudrait, sur le budget national trouver chaque année 9 milliards d'euros, somme que nous percevons de l'Union européenne chaque année. Certes, nous contribuons au budget de l'Union pour 19 milliards d'euros, mais l'Union, c'est aussi un marché de 500 millions de consommateurs que l'on touche sans aucun droit de douane. Au-delà des aides, il y a aussi la régulation du marché qui fait qu'en cas de surproduction ou de pénurie, des mécanismes européens sont activés avec des compléments d'aides. Franciser est donc une promesse qui ne sera pas tenue.



*Pire, elle va obliger nombre d'agriculteurs à déposer le bilan car ils ne trouveront plus de débouchés rentables. Il faut tout de même avoir conscience que l'agriculture permet de dégager des excédents commerciaux qui, pour le seul secteur du vin et des spiritueux, représente 10,5 milliards d'euros en 2016.*

*Sans aides agricoles européennes, 54% des exploitations auraient eu un résultat négatif en 2015. Ce taux n'est finalement que de 15%. 91% des exploitations agricoles touchent des subventions qui, en moyenne, se situent à 29 000 €. Les éleveurs de bovins qui font aussi du lait sont les mieux dotés avec 52 500 €. Les moins dotés sont les horticulteurs, les viticulteurs et les maraîchers qui perçoivent entre 3 300 et 7 200 € par an. Ce qu'il faut mesurer aussi c'est que dans les années 1980, les dépenses consacrées à l'agriculture représentaient 66% du budget de l'Union ; elles n'en représentent aujourd'hui que 38%*

*Autre sujet de débat : les accords de libre échanges, notamment celui signé avec le CANADA. Sont-ils défavorables aux agriculteurs ? NON en l'état des études que l'on connaît. Lors des négociations, la Commission évite de libéraliser les droits de douane sur les secteurs les plus sensibles. La vente de bœuf canadien sans hormone dans l'Union sera de près de 46 000 tonnes ce qui représente 0,6% de la consommation de l'Union. Quant aux fromages, 143 appellations géographiques sont reconnues par le CANADA dont 42 françaises. Selon une projection faite par la Commission, les secteurs qui vont le plus bénéficier de cet accord sont ceux du lait et de la viande porcine ; ceux qui souffriront un peu de cet accord sont ceux du bœuf et du riz.*

*Les agriculteurs britanniques qui ont voté majoritairement pour le BREXIT, demandent à leur gouvernement de leur garantir les mêmes aides jusqu'en 2020 et de négocier un accord de libre échange pour le secteur agricole, sans droit de douane. Ils ont raison de s'inquiéter, mais c'est un peu tard. Si le Royaume-Uni revient comme simple membre de l'organisation mondiale du commerce, les droits de douane appliqués à la viande seraient de 45%, de 39% pour le sucre et de 28% sur les produits laitiers.*

*Comme beaucoup de domaines dans l'Union, la PAC doit connaître des réformes, mais soutenir une candidate favorable à une sortie de l'Union est une attitude suicidaire pour la majorité des agriculteurs français et donc pour la France.*

## **Chez nos partenaires**

**Allemagne : l'extrême droite se durcit encore.** L'AfD, le parti anti-immigrés et anti Europe se radicalise encore. Lors de son congrès de Cologne les 22 et 23 avril, c'est la ligne dure qui l'a emporté. Frauke PETRY, sa présidente, celle qui avait réussi à faire progresser son parti lors des élections régionales est écartée car jugée trop « engagée sur une voie réaliste », prête à s'allier avec d'autres formations politiques pour exercer le pouvoir. Cela n'était pas du goût du N° 2 du parti, partisan d'une ligne « d'opposition absolue ». Crédité de 25% des intentions de vote pour les prochaines législatives à l'automne 2016, ce parti est descendu sous la barre de 10% depuis janvier. Au-delà des problèmes de personnes, c'est vraiment une fracture sur la ligne politique qui a fait débat. Nombre de membres de la nouvelle équipe de direction sont accusés d'avoir des complaisances avec les néonazis. Puisse la radicalité de ce parti l'écarter du Parlement allemand à l'automne 2017 !

**Grèce : accord financier fragile.** Le plan d'aide de 86 milliards d'euros adoptés en 2015 n'est toujours pas finalisé. En juillet 2017, la Grèce aura besoin de 7 milliards pour faire face à ses créanciers. Cet argent ne sera débloqué que si la Grèce s'engage sur un nouveau train de mesures qui garantissent qu'elle maintiendra un excédent primaire de 3,5% de son PIB après 2018. La Commission européenne et le gouvernement grec assurent que cet objectif sera tenu, ce que conteste le Fond monétaire international (FMI). Deux solutions se présentent alors : alléger la dette ou renforcer les mesures d'économie. Ne pouvant se mettre d'accord sur l'allègement, l'Allemagne s'y opposant en raison des élections de l'automne prochain, c'est la deuxième solution qui a été retenue.



Les économies supplémentaires sont de l'ordre de 3,6 milliards d'euros avec une quatorzième réforme des retraites et une augmentation des impôts. Le 22 mai, les ministres des finances de la zone euro devront finaliser cet accord intervenu le 7 avril ; ils devraient aussi aborder la délicate question de l'allègement de la dette. Mmes MERKEL et LAGARDE s'en sont entretenues le 10 avril à Berlin ; de la décision de l'Allemagne dépendra la participation du FMI au plan d'aide de 86 milliards.

Une fois de plus, les mauvaises solutions ont été retenues. Si la Grèce va mieux, les Grecs vont mal. L'union européenne n'a pas besoin du FMI pour régler un problème interne, mais il est vrai que, dans ce domaine, nous sommes pleinement dans des décisions intergouvernementales et que ce n'est pas la meilleure façon de trouver une solution qui romprait avec l'austérité.

**Hongrie : mais que fait l'Union devant les provocations d'ORBAN ?** Des migrants incarcérés, une université américaine fermée, 1500 étudiants lésés, des ONG stigmatisées, une consultation intitulée « Stoppons BRUXELLES » et 10 000 manifestants dans les rues de Budapest pour défendre les libertés chargés par la police, voilà les nouvelles provocations du Président ORBAN. Plus récemment, un accord avec la Russie pour la construction d'une centrale nucléaire avec un financement à la clé montre le choix clair du gouvernement hongrois de se tourner vers MOSCOU plutôt que vers l'Union européenne. Pour autant, ce pays ne renonce pas aux aides importantes de l'Union qui, depuis 2004, permet à la Hongrie de se développer.

Que faut-il qu'ORBAN ajoute à toutes les violations des principes élémentaires de l'Union pour que celle-ci réagisse ? La Hongrie a-t-elle encore sa place dans l'Union ? Que peut-on faire pour soutenir les opposants et la jeunesse de ce pays ? Il serait temps que, au-delà des États membres de l'Union et des institutions européennes, les populations de pays libres se posent cette question et trouvent des solutions.

La suspension partielle des aides européennes serait une première solution. L'argent des fonds structurels, sauf celui du Fonds social européen qui touche directement les personnes, devrait être gelé, le temps que les gouvernants de ce pays se mettent en conformité avec les traités qu'ils ont signés.

Si ce pays s'obstinait dans son opposition à l'Union, il devrait être suspendu des instances de décisions de l'Union, son droit de vote lui étant retiré.

**Italie : RENZI à la reconquête du pouvoir.** Six mois après sa démission à la tête du gouvernement, Matteo RENZI revient à la tête du parti démocrate et se prépare à conduire la campagne des législatives qui devraient se tenir en février 2018. L'homme fort de la gauche italienne souhaiterait que les élections se tiennent à l'automne, mais le Parlement ne parvient pas à se mettre d'accord sur la réforme électorale. En attendant, Matteo RENZI qui refuse toute hausse d'impôts ne facilite pas la vie du Premier Ministre qui doit trouver les moyens de réduire de 4 milliards d'euros le déficit de l'Italie.

Il sera intéressant de suivre cette élection qui, après la France et l'Allemagne, mais aussi désormais le Royaume-Uni, pèsera sur l'avenir de l'Union européenne. Ces quatre pays comptent pour près de 54 % de la population et pèsent près de 72% du PIB de l'Union

## **BREXIT : un Royaume désuni face à une Union plus unie**

Ainsi la Première Ministre britannique a déposé la demande de retrait de son pays le 29 mars 2017, comme elle s'y était engagée. Deux ans de négociation devraient aboutir à une sortie le 29 mars 2019. Ne nous leurrions pas cependant. Les nouvelles relations entre ce pays et l'Union ne se régleront pas en 24 mois. Certes, la sortie sera officielle, mais une période transitoire sera utile à finaliser les grandes lignes de l'accord qui sera conclu.

44 ans de présence dans l'Union ne s'effacent pas rapidement. Mme MAY annonce une loi d'abrogation de celle de 1972 qui établissait, par l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union, que celui-ci reconnaissait la



suprématie du droit européen sur le droit national et acceptait la jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE. Cela ne suffira pas à annuler les quelques 19 000 textes de Loi qui régissent aujourd'hui nombre de politiques européennes devenues politiques britanniques. Quid de la politique agricole et des aides perçues par les exploitants ? Quid de la politique de l'environnement dont la législation est totalement européenne ? Les débats seront difficiles en interne pour faire le tri entre ce que le pays gardera et ce qu'il abrogera.

Les cabinets d'experts que le gouvernement a sollicités lui conseillent un BREXIT doux et non dur comme l'a annoncé Mme MAY. Ils suggèrent qu'après l'accord de sortie, une période transitoire jusque vers 2021 permette de négocier un accord de libre échange avec des droits de douane réduits. Pendant cette période transitoire, ils conseillent au gouvernement britannique de continuer à verser sa contribution au budget de l'Union et de continuer à reconnaître la Cour de Justice de l'Union. Seront-ils entendus ? Ce n'est sans doute pas un hasard si le gouvernement britannique souhaite des élections législatives anticipées. La Première Ministre a bien conscience qu'il faut muscler sa majorité. Cela est encore possible aujourd'hui, çà le serait moins au fur et à mesure de la négociation. Sa stratégie n'est pas mauvaise.

Mais, par ce scrutin, elle offre à l'Ecosse et à l'Irlande du Nord l'opportunité de faire connaître leur choix de rester dans l'Union et non de la quitter. Les résultats seront intéressants à observer. S'ils confirmaient les résultats du referendum, à savoir l'attachement de ces deux régions autonomes à l'Union, pour l'une cela pourrait conduire plus tôt que prévu à un référendum d'indépendance, pour l'autre à une possible réunification de l'Irlande. Pour cette dernière, cette perspective n'est plus illusoire. En effet, l'équilibre entre protestants et catholiques est pratiquement établi et les jeunes générations n'ont plus le même regard sur l'avenir que leurs aînés.

La tâche de Mme MAY ne sera pas de tout repos et les complications internes ne faciliteront pas une négociation sereine. Cela est d'autant plus vrai que les chefs d'Etats et de gouvernement réunis le 29 avril à Bruxelles ont clairement établi que la négociation sera conduite avec la volonté de préserver les intérêts des 27 pays membres de l'Union et de leurs ressortissants et de ne pas accepter une négociation qui ne tiendrait pas compte des règles de libre circulation : marchandises, capitaux, biens, services et personnes. Ces cinq règles sont indissociables.

Dans son discours devant le Comité des Régions, Michel BARNIER attirait l'attention sur le danger de ne pas parvenir à un accord, car cela aurait des conséquences graves :

- ✓ pour les 4 millions de ressortissants qui vivent de part et d'autre des frontières,
- ✓ quant à l'approvisionnement du Royaume-Uni,
- ✓ par l'application de contrôles douaniers contraignants,
- ✓ par un trafic aérien perturbé entre le Royaume-Uni et l'UE
- ✓ par la suspension des matières nucléaires.

Les conditions d'un bon accord passent par quelques règles simples :

- ✓ un retrait ordonné,
- ✓ des négociations transparentes et non secrètes,
- ✓ considérer l'intérêt des Européens étudiant ou travaillant au Royaume-Uni ou des Britanniques installés en Europe

Les questions complexes nécessitent au préalable un travail juridique sérieux afin d'engager les discussions sur des bases reconnues de part et d'autre.

Nous suivrons avec attention cette négociation pour en rendre compte régulièrement.

